

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 26 MAI 2020

19h - THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX

102, Avenue du Général de Gaulle

ORDRE DU JOUR

- > Installation du Conseil municipal
- > Élection du Maire (PV)
- > Fixation du nombre d'adjoints au Maire (délibération n°1)
- > Élection des adjoints au Maire (PV)
- > Élection de deux conseillers territoriaux (délibération n°2)
- > Délégations accordées au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (délibération n°3)
- > Fixation des indemnités de fonction des élus (délibération n°4)
- > Majoration des indemnités de fonction des élus (délibération n°5)
- > Fixation des conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) et des membres de la commission d'ouverture des plis lors des délégations de service public (CDSP) (délibération n°6)
- > Élection des représentants du conseil municipal pour siéger à la commission d'appel d'offres (CAO) (délibération n°7)
- > Élection des représentants du conseil municipal pour siéger à la commission d'ouverture des plis lors des délégations de service public (CDSP) (délibération n°8)
- > Composition du jury pour le marché de conception réalisation d'un équipement pédagogique et sportif (délibération n°9)

En application de l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, **pour assurer la tenue de la réunion du Conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister.** Les débats seront accessibles en direct au public via le site internet de la ville et/ou via Facebook.

.../...